ÉLECTIONS MUNICIPALES
Commune d'AUDINCOURT

15 & 22 MARS 2020

Vous voulez que ça change à Audincourt ? Nous aussi !

Tourner la page de la gauche à Audincourt est devenu une urgence absolue. Pour les six prochaines années, il faudra pour notre ville une équipe forte, volontaire et qui rompe avec les vieilles pratiques.

David Barbier n'a même pas la reconnaissance du ventre. Il doit toute sa vie politique à Martial Bourquin et, comme tous les candidats LREM, ses deux valeurs sont la traîtrise et l'opportunisme. Les électeurs de gauche préféreront l'original à la copie et les électeurs de droite se souviendront qu'il n'existe qu'à travers le Parti Socialiste. Calomnier et aboyer très fort ne donne pas toujours raison, et surtout, ne fait pas gagner une élection.

Quant à Martial Bourquin, il n'arrive plus à tenir ses propres troupes. C'est dire s'il est dépassé. La gauche dirige Audincourt depuis toujours, et l'on voit le résultat en matière d'abandon dans les quartiers. L'insécurité n'est pas le fruit du hasard, mais du laxisme et de la lâcheté des précédents maires. Cet échec est le sien.

C'est pour cela que je veux porter une voix nouvelle pour Audincourt. Et notamment une meilleure expression de la démocratie : avec des idées neuves et des propositions fortes qui redonnent la parole au peuple, pas qu'une fois tous les six ans. Je veux être porteuse de solutions concrètes, et ne pas tomber comme les autres candidats dans des catalogues de bonnes intentions. La sécurité, l'accès à la santé, le respect de l'écologie et la justice fiscale sont au coeur de mes préoccupations, car ce sont les vôtres. Ce sont aussi celles de l'équipe qui m'entoure.

Ensemble, nous ferons gagner notre ville !

Fidèlement
Christine Besançon

Christine BESANÇON

« Audincourt, des paroles aux actes »

Liste divers droite

Nos propositions

SÉCURITÉ

Agir efficacement contre l'insécurité c'est aussi le devoir des maires.

Un policier municipal pour 3000 habitants, c'est très largement insuffisant.
La sécurité n'a jamais été la priorité des précédents maires !
- Nous augmenterons l'effectif de la police municipale pour passer de 6 à 13 agents.
- Notre équipe créera des rondes de nuits dans l'ensemble des quartiers, car la délinquance ne s'arrête pas aux heures de bureau.
- Nous mettrons en place une permanence téléphonique pour les citoyens, **accessible 24h/24**. Au bout du fil, un agent situé à Audincourt, prêt à **intervenir immédiatement** en cas d'urgence (agressions, violences domestiques et conjugales...).
La sécurité, c'est lutter contre les délinquants et les criminels qui gangrènent notre commune.
- Nous appliquerons la verbalisation systématique pour non respect de la loi et des arrêtés municipaux.

DÉSERT MÉDICAL

Des délais pour obtenir une consultation auprès des spécialistes qui ne cessent de s'allonger, pour atteindre parfois 12 mois, jusqu'au départ en retraite prévu de plusieurs médecins généralistes, **le constat est sans appel !**
Il est urgent de sortir de la politique menée par Martial Bourquin depuis plus de 20 ans, basée sur des effets d'annonces et des réunions qui n'aboutissent à rien.
- Je nommerai un adjoint exclusivement dédié à la santé. Mon choix s'est porté sur le Dr Chamberlin, pharmacien aux Forges qui a toute ma confiance pour mener à bien ce projet. En 2019 il avait déjà sur sa propre initiative, installé un médecin à Audincourt, tout en finalisant par ailleurs la venue prochaine d'une endocrinologue.
Nos objectifs :
- Mettre en place un médecin pour succéder à chaque généraliste qui souhaite prendre sa retraite.
- Enregistrer l'arrivée de 8 nouveaux médecins spécialistes sur la durée du mandat.
- Nous proposerons aux internes de médecine une bourse d'études de 500 € par mois pendant 3 ans. En contrepartie, le jeune médecin s'engagera à s'installer pour une durée minimum de 3 ans dans la commune, ou à la rembourser.
- Nous voulons rendre le Centre Lucine encore plus attractif, en proposant des cellules gratuites puis à loyer modéré pour les professionnels de santé. Tout en veillant à l'équilibre du territoire en **n'oubliant surtout pas les autres quartiers**.

DÉMOCRATIE DIRECTE

Je m'engage à marquer un véritable tournant à Audincourt avec plus de démocratie.

Les petits arrangements et les combines, ça suffit !
- Pour tirer un trait définitif sur les anciennes façons de faire de la politique, **je m'engage à solliciter leur avis aux citoyens via un référendum**, pour les grands projets communaux et communautaires.
A titre d'exemple, le projet de bus THNS (Evolity) en aurait fait l'objet.
Les réunions de quartier actuelles ne sont qu'un simulacre d'écoute, il ne suffit pas de prendre des notes pour répondre efficacement aux solicitations des audincourtois.
- Je propose de faire voter, dès le premier conseil municipal, **l'obligation pour les élus de délibérer sur une question soumise par un ensemble de citoyens**. Si 800 électeurs inscrits sur les listes électorales d'Audincourt, se rassemblent pour me soumettre un projet de délibération, je m'engage à l'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal à venir et à statuer dessus.
- Je veux replacer les audincourtois au cœur des décisions car la démocratie ça n'est pas donner la voix aux citoyens qu'une fois tous les 6 ans.

ARGENT PUBLIC

C'est pas Versailles, ici ! L'argent public,c'est le vôtre.

La statue à 32 000 € en 2010...ça fait cher le kilo de rouille !

Après des années de clientélisme et de dépenses sans compter, il est grand temps de remettre un peu d'ordre dans les finances publiques. Halte au matracage fiscal !
- Notre ville est championne des taxes locales dans le Pays de Montbéliard. **Je veux baisser les impôts fonciers (bâtis et non bâtis) d'au moins 1,30 % dès la première année** afin de rendre du pouvoir d'achat aux habitants et pour une meilleure justice fiscale.
- La majorité a acheté de nombreuses cellules commerciales, ce n'est pas la vocation de la commune que de jouer à l'agence immobilière ! **Nous vendrons ces cellules commerciales aux porteurs de projets publics ou privés.**
- Je demanderai plus globalement un audit du parc immobilier communal et mettrai en vente les locaux qui ne relèvent pas purement de l'intérêt général.
- Je favoriserai les partenariats publics-privés pour conserver entre autres une offre culturelle de qualité, sans avoir à combler des gouffres financiers.
- Je veux optimiser la gestion du personnel, en mutualisant ou en externalisant certains services.

ENVIRONNEMENT

Audincourt est-elle si vertueuse que cela en matière de développement durable ?
Cela fait 20 ans que la plupart des collectivités françaises ont mis en place un 2º bac de déchets dédié au recyclage au domicile des usagers. Les élus locaux, à commencer par ceux d'Audincourt, n'ont jamais œuvré en faveur de cette mesure simple, évidente et pleine de bon sens.
- Je m'engage à présenter ce projet en tant qu'élue de PMA, ce qui aurait par ailleurs comme effet de supprimer un certain nombre de points de collecte dans les quartiers, qui posent parfois **de sérieux problèmes de salubrité et de délinquance**.
- Nous soutiendrons financièrement les initiatives visant à l'installation de producteurs en **agriculture biologique** sur la commune.
- Nous instaurerons une clause systématique dans les projets urbains visant à favoriser la **végétalisation des espaces**. Par exemple, nous n'aurions jamais permis qu'une place telle que Bazaine soit entièrement minérale (béton et pavés) avec ses effets désastreux évidents en période de canicule, de rendements de chaleur et de cadre de vie.

MIEUX VIVRE LA VILLE

Pour qu'Audincourt redevienne une commune où il fait bon vivre !

- Création d'un parc de street workout afin de proposer un lieu, dans l'espace urbain, dédié au sport et à la jeunesse.
- Pour aider les personnes dans la rue, je n'attendrai pas l'aide de l'Etat (plutôt consacrée à l'accueil des migrants).
Contrairement à ce qui m'avait été dit, les yeux dans les yeux en conseil municipal, il y a bien eu des personnes sans-abris à Audincourt. Sous une tente, ou dans des voitures stationnées sur des parkings, des personnes qui méritent de la considération humaine et un minimum pour vivre.
- JE M'ENGAGE A CE QU'AUCUNE PERSONNE ne dorme dehors ou dans sa voiture à Audincourt. Mes proches savent que ce combat est le mien depuis longtemps, et que je suis engagée de tout mon coeur contre cette injustice.
- Je proposerai un abonnement à tarif très réduit pour les commerçants dans les différentes zones de la ville.
- La ville ne possède pas beaucoup de marges de manoeuvre en matière d'urbanisme. Or, le secteur des Forges dispose de beaucoup d'intérêt pour accueillir une nouvelle zone d'habitat de qualité et d'entreprises, par sa proximité avec le Doubs et ses bâtiments ajourés caractéristiques. **Pour cela, je veux agir de façon volontariste en reprenant la maîtrise foncière du secteur :** de nouveaux logements, et de nouvelles entreprises, c'est plus de rentrées d'argent pour notre commune. Se réapproprier les rives du Doubs et végétaliser le lieu, c'est assumer une politique verte. Et c'est donner un avenir digne de ce quartier emblématique d'Audincourt !

Notre équipe

Christine BESANÇON
60 ans - conseillère municipale et communautaire
Thierry LABE
57 ans - Ingénieur
Delphine MAENHOUT
49 ans - Assistante logistique
Alain CHAMBERLIN
35 ans - Pharmacien
Coralie CABALLERO
31 ans - Conseillère en économie sociale familiale
Thierry TRIBLE
49 ans - Formateur professionnel adultes
Céline VUILLEMARD
38 ans - Gérante en immobilier
Massimo BRUNO
47 ans - Ingénieur
Estelle PICARD
37 ans - Aide-soignante
Raphaël MECHIN
33 ans - Ouvrier horlogerie
Mireille RAPIN
59 ans - Aide médico-psychologue
Jean GILARDONE
46 ans - Peintre en bâtiment
Arife TURAN
48 ans - Commerçante
Jérôme COURBERAND
45 ans - Animateur socio-culturel

Chantal VUILLEMARD
64 ans - Technicienne PSA en retraite
Jean-Baptiste SCHOENACKER
29 ans - Artisan en bâtiment
Jessica BASILICO
37 ans - Polyvalente en restauration
André VIRATELLE
75 ans - Technicien retraité (prévention et sécurité)
Secouriste bénévole dans une association de sécurité civile
Pierrette DUFETELLE
77 ans - Secrétaire en retraite
Jean-Philippe LEMOINE
54 ans - Technicien
Patricia ROYER
60 ans - Retraitée
Mickaël TIRENKIAN
47 ans - Gérant de société et SCI
Mireille SAURY
71 ans - Retraitée employée en prothèses dentaires
Alexandre PARISOT
39 ans - Responsable atelier
Primavera GOMEZ
70 ans - Retraitée du commerce
Bruno BEDNARCZYK
71 ans - Mécanicien retraité
Christine BAGGIO
64 ans - Coiffeuse en retraite

Fabien CLERC
52 ans - Chauffeur routier
Huguette MANTOVI
70 ans - Assistante sociale retraitée
Jean-Jacques HAEGY
71 ans - Préparateur/magasinier retraité
Marie-Jeanne FERREUX
69 ans - Infirmière
Jean-Claude GROSCH
76 ans - Technicien responsable qualité en retraite
Carmen EUVRARD
68 ans - Retraitée
William MANTOVI
66 ans - Ouvrier retraité
Marinette VAUTHIER
69 ans - Retraitée Adapei

« Ensemble, nous ferons gagner notre ville ! »

VOTEZ « Audincourt, des paroles aux actes »

des candidats libres, indépendants, 100% non encartés à un parti.

Ne pas jeter sur la voie publique - conception : AdelineArtDcom.fr - Impression : Copy Flash 25 - Vu le candidat

Christine BESANÇON - BP 21016 - 25 401 AUDINCOURT CEDEX - mail : christinebesancon2020@gmail.com
Web : www.christinebesancon.fr
Pour faire un don par chèque, libellé à l'ordre de Pierre QUINTILI Mandataire financier de Christine BESANÇON
Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66%, (dans les limites autorisées par la loi soit 20% maximum de votre revenu imposable), pour les dons versés à un mandataire financier pour le financement d'une campagne électorale, et inscrits au compte de campagne du candidat.
La candidate ne peut recueillir de dons que par l'intermédiaire de son mandataire financier.

Article L52-8 · Modifié par Loi n°2005-1719 du 30 décembre 2005 - art. 5 JORF 31 décembre 2005
Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Retrouvez notre programme sur www.christinebesancon.fr